

UN ÉTÉ À LA DGFIP

Il fut un temps (qui commence à dater) où les mois d'été, à la DGFIP, permettaient de souffler, y compris pour ceux qui ne prenaient pas de congés. A compter de la mi-juillet, et surtout en août, de nombreux services pouvaient relâcher (un peu) la pression: moins de sollicitations, un calendrier des tâches desserré, du temps pour -enfin- travailler à son rythme... Une pause bienvenue dans la frénésie quotidienne.

Oui mais ça c'était avant.

En 2023, l'été à la DGFIP ressemble plutôt à ça :

- * des collègues partant en congés sur les rotules et pensant déjà avec appréhension à leur retour et au travail qui se sera accumulé pendant leur absence.
- * les collègues restants, en effectif réduit, tentant de résorber le flux et de renseigner des usagers toujours plus nombreux et toujours plus perdus, le tout avec des applications informatiques en rade permanente.

S'il ne fallait citer qu'un exemple, ce serait bien sûr la calamiteuse campagne de déclaration GMBI, (Gérer Mon Bien Immobilier) un gros raté qui illustre bien les travers récurrents de notre administration.

La DGFIP est devenue la championne des réformes bâclées et à l'idéologie douteuse. Mais ça n'est pas un problème, puisque le but n'a jamais été d'améliorer la justice fiscale, l'accès aux services publics et encore moins les conditions de travail de ses agents.

Alors, quand il s'agit simplement de mettre en œuvre la lubie d'un politicien quelconque, à quoi bon s'assurer des moyens techniques et humains nécessaires à sa réalisation? Oui, à quoi bon? La conscience professionnelle des agents sur le terrain y pourvoira, comme toujours.

Et en effet, jusqu'à présent, les agents ont tenu à bout de bras des services en pleine désintégration. Ils sont désormais en train de craquer.

Mais qui cela inquiète-t-il ??



BREVES

BERCY INNOVE (ET C'EST PAS TRISTE)

Si vous venez de lire l'édito, vous vous dites peut-être : "Quel sinistre tableau vous nous brossez là ! Allons, tout n'est pas si noir !". Et vous avez raison ! En compensation de ces légers désagréments (qui ne sont que temporaires, bien entendu ; en tout cas, c'est ce qu'on nous répète la main sur le cœur depuis des années), Bercy nous gâte, petits veinards que nous sommes!

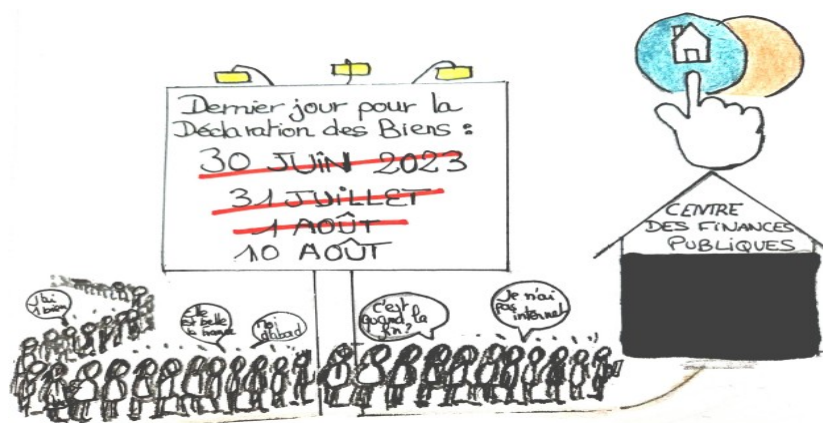
Oui, car il vous aura peut-être échappé que, pour notre bonheur à tous, s'est tenue le 29 juin la 5^e édition de Bercy Innov ... et au vu du programme publié sur Alizé, ça avait l'air rudement chouette.

Les grands thèmes retenus pour cette journée d'exception nous ont fait chaud au cœur : "rencontrer et partager", "s'inspirer", "célébrer". Les JMJ peuvent aller se rhabiller !

Et le contenu des ateliers... tout un poème. Un peu comme devant le buffet des desserts, difficile de choisir, mais nous en avons quand même sélectionné quelques-uns rien que pour vous:

Au programme des "Ateliers innovation": "Cap vers Bercy 2050 : tous dans le même bateau?", "L'écoute : développer son superpouvoir", ou encore notre préféré: "Les belles foirées : faire de l'échec un atout".

Et si après tout ça, vous en vouliez encore, vous pouviez participer aux "Ateliers du potager" et "Confectionner votre glace Bercy INNOV avec les ingrédients de la ferme".



Non, Solidaires n'a pas fumé la moquette. Oui, ce programme est véridique. Oui, notre employeur, c'est-à-dire l'Etat, pense visiblement que ces gesticulations bouffonnes vont non seulement nous ravir, mais vont en plus renforcer l'attractivité en berne de notre ministère...

On ne sait plus si on doit en rire ou en pleurer.

L'équipomètre - L'outil pour soigner l'esprit d'équipe

29 juin 2023
13:00 - 18:00 - GMT+2

Atelier

Workshop complet

Description
2 sessions d'1h30 = 13h00 et 16h30 -
Venez expérimenter l'équipomètre :
un outil partagé d'autoévaluation de
l'esprit d'équipe visant à améliorer les
collectifs de travail

2 autres exemples
d'ateliers
proposés :
l'équipomètre
et
l'agilité personnelle.

On n'invente rien !

Agilité personnelle - Réconcilier performance et équilibre de vie

29 juin 2023
14:45 - 16:15 - GMT+2

Atelier

Workshop complet

Description
Améliorez vos compétences en
leadership pour conduire des
changements qui apportent des
résultats significatifs



ULYSSE67 TOUJOURS PAS À JOUR (et c'est bien triste)

Malgré nos demandes, les pages d'Ulysse 67 relatives aux acteurs de prévention ne sont toujours pas à jour, ni l'annuaire d'ailleurs. Voici donc la liste des personnes à contacter en cas de besoin :

* le médecin du travail : Dr Carmen NEAGOE , **qui a déménagé à la cité administrative** :
Tél 06 20 26 73 59 – carmen.neago@finances.gouv.fr

* l'inspecteur santé et sécurité au travail : M. Jean-Claude PERISSET (qui remplace M. Spettel)
Tél 03 83 17 71 25 - jean-claude.perisset@finances.gouv.fr

* l'assistant de prévention : M. Olivier NICOLAS (qui remplace Julien Lestienne)
Tél 03 88 56 55 63 - olivier.nicolas@dgfip.finances.gouv.fr
Boîte du service : drfip67.ppr.preventionsecurite@dgfip.finances.gouv.fr

* les assistants de service social, **installés à la cité administrative** :
→ M. Robin DEHAEZE au 06 15 65 80 34 (qui remplace Valérie Seclier)
→ M. Marceau GERVAL au 06 20 99 28 96

VOUS VOULEZ BENEFICIER DES CHÈQUES VACANCES ?

* Vous êtes retraités ou futurs retraités



Dépêchez-vous !

Alors que la ministre déléguée chargée du tourisme, Olivia Grégoire, annonçait il y a encore quelques semaines que « *tout le monde a le droit de pouvoir partir en vacances, quelle que soit sa situation, quels que soient ses moyens et quel que soit son âge* », le gouvernement n'a pas dû s'en souvenir.

Au cœur de l'été, par une circulaire du 25 juillet 2023, le ministre de la transformation et de la fonction publiques vient de prendre une mesure punitive à l'endroit des retraités de la fonction publique d'État.

Dès le 1^{er} octobre 2023, les retraités n'auront plus droit aux chèques vacances !!!!

* Vous êtes actifs :

Allez vite sur le site : <https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/agents/Views/Accueil.aspx>

Vous y trouverez un simulateur pour savoir si vous pouvez en bénéficier et, si oui, avec quel pourcentage de participation de l'État.

AAAH LA SUPER PRIME POUVOIR D'ACHAT !

Aaah !! Après la fameuse « prime COVID », voici la super prime pouvoir d'achat !

Non seulement le montant est dérisoire, mais en plus, il n'y en aura pas pour tout le monde ...

Un exemple ? Beaucoup d'agents ont touché une Prime de Restructuration de Service en 2022, NRP oblige. Résultat : ils se retrouvent exclus du système !

Une fois encore, les critères sont totalement injustes et sont surtout faits pour que l'État ait le moins à payer, tout en faisant étalage de sa supposée générosité !

Solidaires Finances Publiques dénonce depuis longtemps le manque de considération envers les fonctionnaires.

Ce que nous voulons, c'est une réelle augmentation du point d'indice et une revalorisation des carrières !



CETTE INCONNUE APPELÉE MASFIP

Vous êtes adhérents à la MGEFI ?

Si oui, savez-vous que, de fait, **vous êtes également adhérents à la MASFIP ?**

Qu'est-ce donc que la MASFIP ?

La Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques est là pour répondre à vos besoins, dans votre vie personnelle, familiale ou professionnelle, sous la forme d'un soutien financier ou par une démarche d'accompagnement ou d'orientation.

Sur votre adhésion MGEFI, 3 euros sont consacrés automatiquement à votre adhésion à la MASFIP. N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la MASFIP pour avoir accès à toutes les informations pratiques : <https://www.masfip.fr>.

Vous y trouverez notamment des infos et des aides sur les thèmes suivants, avec des possibilités d'allocations et de prêts :

- Famille
- Aléas de la vie et de la santé
- Aide à l'autonomie
- Accès au logement

Mais aussi des actions de prévention et d'orientation dans divers domaines : nutrition, retraite accompagnement budgétaire, accès aux droits sociaux...

Ces prestations sont souvent méconnues des agents et c'est bien dommage !

COURRIER DES LECTEURS

Un de nos fidèles lecteurs travaillant dans le contrôle fiscal nous écrit :

Il vous aura peut-être échappé que, depuis le 1er janvier 2023, l'avis d'Examen de Situation Fiscale Personnelle (*Traduction : l'avis de vérif*) doit "*mentionner en annexe la liste des comptes connus de l'administration et inviter le contribuable à communiquer au service, pour les seuls comptes non connus de l'administration, la liste de ces comptes et les relevés y afférents, dans un délai de 60 jours à compter de la demande de l'administration*"

Cette nouvelle nous a été communiquée sous le titre alléchant :

"Note de service - Examen contradictoire de la situation fiscale personnelle (ESFP) - Aménagement du contenu de l'avis d'ESFP et des règles de prorogation de la durée du contrôle

liées à la production des relevés de compte (article L. 12 du LPF modifié par la loi de finances pour 2023)."

(- "Ballade du duel qu'en l'hôtel bourguignon
Monsieur de Bergerac eut avec un Bêlître !"
- Qu'est ce que c'est que ça, s'il vous plaît?
- C'est le titre.*)



Désormais, lorsque l'un des mes compagnons ("les Mousquetaires" de la fraude) lancera un ESFP, il devra mettre en annexe (et en gros, en gras, surlignez-moi ça s'il vous plaît) les comptes bancaires de l'heureux élu (le contrôlé) connus de l'administration (le contrôleur) comme nous le demande le législateur (le trop contrôleur).

Et on demande à l'heureux élu de nous apporter les relevés des comptes bancaires que l'on ne connaît pas.

Et vu que l'on ne contrôle que des gens honnêtes ("*C'est pas à moi*", "*C'est pas mon mien*", "*Ah bon? J'avais tout ça, moi?*"), il va nous les donner, c'est sûr, ses-relevés-des-comptes-bancaires-qu'on-sait-pas-qu'ils-existent-mais-qu'on-veut-voir-pour-taxer.

("Je vous préviens, cher Myrmidon,
Qu'à la fin de l'envoi je touche!"*)

(* Cyrano de Bergerac - Edmond Rostand - extraits)

Dans le cas qui nous occupe, je ne suis pas sûr que l'administration finisse par toucher quoi que ce soit...

Si vous m'avez compris, c'est que
je me suis mal exprimé
(Alan Greenspan)

SECTION :

Bulletin d'adhésion 2023 
Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement

IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage Prénom
NOM de naissance Date de naissance
Cadre : Grade : Echelon : Date de prise de rang :

Informations professionnelles	Informations personnelles
Service : <input type="text"/>	Adresse perso. : <input type="text"/>
Site : <input type="text"/>	<input type="text"/>
Temps partiel : <input type="text"/>	<input type="text"/>
@ <input type="text"/>	@ <input type="text"/>
☎ <input type="text"/>	☎ <input type="text"/>
<small>Ces informations sont obligatoires.</small>	<small>Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org</small>

Montant de la cotisation →